RETARD SUR LES ARRÊTÉS, NÉGOCIATIONS STATUTAIRES

VERS UNE AMÉLIORATION DU BPATS ?

Voilà plusieurs mois que nous subissons et condamnons les errances de la DRCPN dans sa gestion des ressources humaines.

Il faut dire que ce service n'a pas été ménagé avec un changement simultané, en août, du Directeur des Ressources et des Compétences de la Police nationale (DRCPN) et de la Sous-Directrice de l'Administration des Ressources Humaines (SDARH).

Cette situation intervenant en pleine campagne de mobilité au fil de l'eau, pendant un exhaussement des agents spécialisés dans une mise en extinction de corps sans mise à mort, d'un cumul de retards qui ont conduit à revoir les CAPL ASPTS... Mais aussi pendant un plan PATS qui pourrait porter à confusion pour des gens plus habitués à la filière administrative...



ON ADMET, SANS POUR AUTANT ACCEPTER, QUE LES ARBITRAGES IMPORTANTS ONT PU ÊTRE DIFFICILES À (COMP)RENDRE!

Arbitrages d'autant plus difficile lorsqu'on ne peut s'appuyer sur sa cheffe du BPATS, pas beaucoup plus ancienne sur son poste et encore moins à l'aise avec les particularités de la filière scientifique!

C'est pourquoi nous demandions que **ce poste clé**, qui nécessite de l'expérience et des compétences particulières, soit **nomenclaturé à un rang supérieur**.

L'ADMINISTRATION NOUS DONNE (ENFIN) RAISON EN DÉCIDANT D'Y NOMMER UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT QUI PRENDRA SES FONCTIONS EN JANVIER 2023

En conséquence, en attendant son installation, les travaux enclenchés sur le statut dérogatoire ont été mis en suspens.

Heureusement que la LOPMI a été validée sinon nous aurions été très inquiets !

VOTEZ SNIPAT

POUR TOUJOURS ÊTRE BIEN INFORMÉ ET BIEN DÉFENDU